Image not found or type unknown

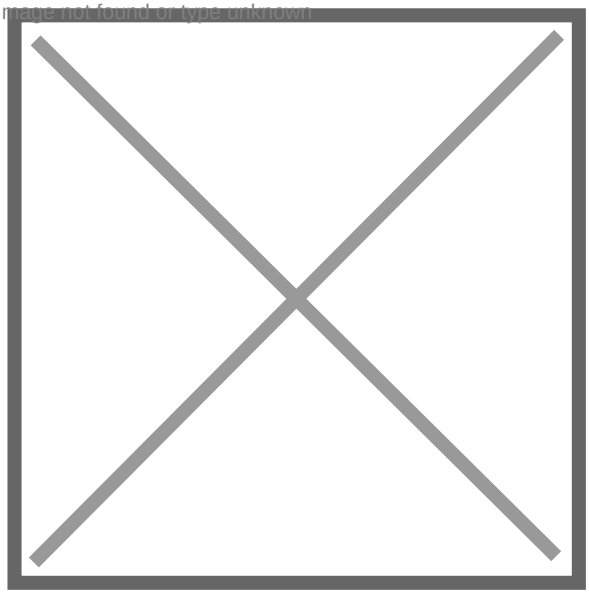

Père irresponsable et pension trop faible

Par **clara2**, le **14/02/2008** à **10:20**

Bonjour
Je suis une maman célibataire et j'élève ma fille de 10 ans seule depuis qu'elle a 2 ans et demi. Son papa m'a versé jusqu'à l'an dernier une pension alimentaire de 152,00 euros.. Après avoir essayé de négocier la pension pour la passser à 200, il a finalement accepté de la passer à 172.45 eruso, mais pas plus. Ce montant me parait faible dans la mesure ou il n'a plus de charges à ce jour, sa maison est payée et ses revenus sont tout à fait corrects (a mon souvenir environ 1500 euros/mois sinon plus aujourd'hui).
Puisque je prétendre à une pension de 200 euros?..

D'autre part, son papa à edes ennuis avec l'alcool, et dernièrement on lui a retiré son permis de conduire pour alcoolémie au volant. J'ammène donc ma fille et vais la rechercher chez lui 1 week end sur deux et la moitité des vacances scolaires depuis environ octobre 2007 et ce jusqu'au 6 avril prochain, date à laquelle il devrait recuperer son permis de conduire.
Enfin, ma fille, et même si elle aime son papa très fort, se plaint et m'appelle a chaque vacances scolaires passées chez son père, elle s'ennuie, il est très souvent absent, la laissant seule à la maison pendant des heures. Et quand il est avec elle, il la laisse passer des heures sur msn, la laissant utiliser son forfait 1heure que je lui ai souscrit, sans la mettre en garde ou la freiner, ne lui rappelle jamais d'aller prendre sa douche., etc....même s'il est vrai qu'a son âge, elle devrait d'elle même y penser!.. (elle peut rester des jours sans y avoir été quand elle est chez lui).
Je suis très inquiète quant à la "qualité" de ses responsablilités de père. Ma fille grandit, elle a 10 ans maintenant et j'ai très peur qu'il ne la laisse gérer sa vie de "petite" fille, sans lui mettre de limites ou de barrières ; et ce ormis le fait qu'elle se plaint d'être souvent seule à la maison quant elle chez son papa.
Quelle soutien pourrais je avoir, quels sont mes droits par rapport à son père? Car je suis très inquiète pour l'avenir de ma fille au domicile de son père suand elle s'y rend pour les vacances..

J'ai bien envie de ne plus lui envoyer, et de la mettre au centre de loisirs sur ces periodes là.. quand je suis moi au travail. mIas ai je le droit?
Merci pour les réponses que vous pourez m'apporter.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés